



La lettre

La lettre d'information de l'Union des Français de l'Étranger

Janvier 2012

Intervention du Siège de l'UFE pour nos membres

Le Siège de l'UFE, c'est une équipe de 7 personnes présentes et disponibles pour nos membres tout au long de l'année. Vous avez des besoins, des questions ? Nous les prenons en compte et nous mettons tout en œuvre pour trouver des réponses humaines, efficaces et innovantes.

Toute l'année, en liaison étroite avec les équipes de vos représentations, nous essayons de mettre notre expertise à votre service, de vous écouter, de vous informer, de vous conseiller et de vous aider dans vos démarches. Dans la mesure du possible, nous vous accompagnons et intervenons, si nécessaire, auprès des services concernés ou compétents.

Nous agissons dans des domaines aussi variés que la protection sociale, la santé, l'enseignement, les formalités administratives, la fiscalité et le retour en France. Vous trouverez dans cette lettre des exemples concrets sur lesquels nous sommes intervenus cette année.

Notre association, toujours en mouvement, continue à évoluer et à se construire grâce aux réflexions de ses équipes et de ses membres avec la même finalité depuis sa création : défendre les droits des Français de l'Étranger et innover pour répondre à vos besoins et aux enjeux, sans cesse renouvelés, d'une vie à l'étranger.

Nous avons donc toujours et encore besoin de vous ! Car c'est grâce aux contributions de chacun d'entre vous, à votre expérience du terrain et à l'expression de vos réalités que notre action s'enrichit.

Nous comptons donc sur vous pour nous faire remonter un maximum d'informations, dans l'intérêt de l'évolution et du rayonnement de notre association !

Bonne lecture,

L'équipe de l'UFE Monde

Le sommaire

I) UN SIÈGE À L'ÉCOUTE QUI INTERVIENT DANS DE NOMBREUX DOMAINES P. 2

- A/ PROTECTION SOCIALE/SANTÉ P. 2
- B/ ENSEIGNEMENT P. 3
- C/ SÉCURITÉ P. 3
- D/ FISCALITÉ/BANQUE P. 3
- E/ ÉTAT CIVIL/DROIT DE LA FAMILLE/VISAS P. 4
- F/ IMMOBILIER P. 4
- G/ RETOUR EN France P. 4
- H/ VALORISATION DU BÉNÉVOLAT P. 5
- I/ FRANCE EXPERTS P. 5

II) LA VOIX DE L'UFE AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS P. 5



I) UN SIEGE A L'ECOUTE DE SES MEMBRES QUI INTERVIENT DANS DE NOMBREUX DOMAINES

PROTECTION SOCIALE / SANTE

Assurance maladie

Information sur l'assurance maladie, de base et complémentaire à l'étranger (Organismes français, conventions de sécurité sociale, systèmes locaux d'assurance maladie, ...)

Information sur la Couverture Maladie Universelle au retour en France et sur les démarches à effectuer pour en bénéficier.

Ex. : Intervention auprès de la Caisse des Français de l'Etranger dans des dossiers individuels

Ex. : Recherche d'une mutuelle pour une adhérente à l'étranger

Ex. : Information sur le remboursement des frais médicaux engagés lors de séjours en France

Chômage

Information sur l'assurance chômage des expatriés

Intervention et mise en relation avec Pôle Emploi Services sur des dossiers particuliers

Intervention et mise en relation avec Pôle Emploi International principalement au départ de France et dans des domaines juridiques

* *Pôle Emploi Services - +33 1 46 52 97 00 - expatriesPES@pole-emploi.fr*
* *Pôle Emploi International - 48, boulevard de la Bastille, 75012 Paris - +33 1 53 02 25 50 - eei.anaem@pole-emploi.fr*

Retraite

Réponses aux demandes de renseignements sur la retraite

Ex. : Age de la retraite, rachat de cotisations

Interventions auprès de caisses de retraite sur des dossiers particuliers.

Ex. : Reconstitution de carrière

Ex. : Intervention auprès de caisses de retraite

Santé

Hospitalisation en France, recherche de maisons de convalescence, de rééducation ou de retraite
Prise de rendez-vous auprès d'hôpitaux

Ex. : Recherche de maisons de convalescence en France

Ex. : Prise en charge pour hospitalisation en urgence

ENSEIGNEMENT

Interventions pour inscription, en France et à l'étranger

Ex. : Intervention pour l'inscription des enfants des familles de retour de l'étranger dans les établissements de plusieurs académies

Informations sur les bourses scolaires et interventions sur des dossiers particuliers

Ex. : Défense de dossiers particuliers lors des Commissions Nationales des Bourses de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger

Interventions pour "rapatriement pour études"

Informations sur les internats en France

Informations sur les cours de rattrapage

Informations sur les logements pour étudiants en France

Ex : Intervention auprès de tous les Directeurs de CROUS pour que les étudiants dont la famille réside à l'étranger bénéficient prioritairement de chambres en résidence universitaire

SECURITE

Interventions auprès du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes dans les dossiers de spoliations ou de racket

Ex. : Défense des intérêts d'un couple subissant une tentative d'expropriation

Agressions

Ex. : Information sur les droits à indemnisation des victimes d'agressions et d'actes de terrorisme par un organisme public français, le FGTI

Ex. : Mise en relation avec des psychologues

FISCALITE/ BANQUE

Information sur la fiscalité personnelle (conventions fiscales, fiscalité française et du pays de résidence) et résolution de problèmes de détaxe.

Interventions pour défendre les dossiers personnels que nous transmettent nos adhérents.

Mise en relation avec un cabinet d'avocats fiscalistes spécialisés dans les problématiques de mobilité internationale.

Fiscalité immobilière, grâce à notre partenariat avec l'Union Nationale de la Propriété Immobilière, l'UNPI.

Information sur les relations bancaires à l'étranger

Ex. : Fiscalité applicable aux loyers perçus en France et au domicile en France

ETAT CIVIL/DROIT DE LA FAMILLE/VISAS

Informations sur l'Etat Civil
 Conseils sur démarches à effectuer suite à un décès à l'étranger
 Informations sur les visas (notamment du conjoint étranger) et la nationalité française
 Informations sur les démarches pour obtenir l'autorité parentale

IMMOBILIER

L'UFE a conclu un Partenariat en faveur de ses adhérents avec l'Union Nationale de la Propriété Immobilière. Ses juristes renseignent les membres propriétaires, futurs propriétaires mais aussi locataires.

Ex. : Nombreux accords concernant les plus-values, la fiscalité, les loyers impayés...

Attention : ce partenariat ne comporte pas le service d'une agence immobilière.

RETOUR EN France

Rapatriement

Le siège de l'UFE accompagne les Français de l'étranger lors de leur retour en France. Dans les cas de rapatriements, il les aide dans leurs démarches en France.

L'UFE a été particulièrement sollicité durant les opérations de rapatriement des Français de Tunisie, de Japon, de Libye et de Côte d'Ivoire.

Tout au long de l'année, en liaison avec le Président de la Représentation locale, nous soutenons les demandes de rapatriement de nos compatriotes auprès des Consulats.

Nous sommes également en étroite collaboration avec le Comité d'Entraide aux Français Rapatriés (CEFR). Les dossiers des personnes recommandées par l'UFE font l'objet d'un traitement accéléré. Certains adhérents rentrent en France par leurs propres moyens. Nous les recevons alors au siège de l'UFE. Si nécessaire, nous organisons, dans la mesure des places disponibles, leur accueil dans l'un des Centres d'hébergement du CEFR dont notre Délégué Général est Vice-Présidente.

Accueil et aide à l'intégration en France

Nous conseillons, par exemple, les Français qui rentrent d'expatriation sur :

<ul style="list-style-type: none"> - l'assurance maladie, - les minimas sociaux auxquels ils peuvent prétendre, - la recherche d'un logement en France, 	<ul style="list-style-type: none"> - leurs droits au chômage et la retraite, - la recherche d'un emploi en France, - la poursuite de la scolarité de leurs enfants en France,
--	--

Notre Comité "Fonds de solidarité" étudie, au cas par cas, les demandes de prêt d'honneur de nos membres qui reviennent en France, en situation de détresse financière. Ces dossiers nous sont proposés et transmis par les Présidents de nos représentations à l'étranger. Cette aide d'un montant maximal de 3.000 euros est réservée aux membres enregistrés depuis plus d'un an au Siège et à jour de leurs cotisations.

Destinées à accompagner les "rentrants" et les rapatriés et faire en sorte qu'ils ne se sentent pas trop isolés, **les représentations de l'UFE en France** ont également renforcé leur action autour de l'accueil et de l'aide au retour.

Pour contacter les représentations de l'UFE en France, consultez notre [annuaire](#).

VALORISATION DU BENEVOLAT

Information sur le passeport bénévole et distribution d'une centaine de passeports à nos représentations (sur leur demande).

Pour plus d'information sur le passeport bénévole, voir la [lettre de l'UFE d'octobre 2011](#).

FRANCE EXPERTS, un service sur mesure pour faciliter la vie des Français de l'étranger

L'UFE souhaite évoluer pour être toujours plus proche de la réalité des besoins des Français de l'étranger. Forte des remarques et des demandes de ses membres, elle a créé France experts, une structure de services qui propose un accompagnement sur mesure des expatriés dans les problématiques de leur vie personnelle, familiale et patrimoniale en France, à des tarifs préférentiels négociés pour vous.

Cette structure met à la disposition des expatriés et de leur famille des services d'assistance et de conseil sur mesure donnés par un vrai réseau d'experts, dans des domaines variés tels que la gestion de patrimoine, la fiscalité, l'immobilier, la retraite ou encore le coaching d'expatriés.

Retrouvez tout ce que vous voulez savoir sur France experts [ici](#).

Ainsi que ses [exemples concrets d'interventions](#).

II) LA VOIX DE L'UFE AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS

L'UFE est une association reconnue d'utilité publique ; elle a donc un rôle représentatif auprès des institutions et des pouvoirs publics, en France et à l'étranger.

- **En France**

- * Les Commissions

L'UFE a une voix dans différentes commissions au sein du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes en France. Il s'agit de :

- * La Commission « Affaires sociales »
- * La Commission nationale des bourses au sein de l'AEFE, qui est consultée sur toutes les questions relatives aux bourses scolaires

Cela lui permet d'être au cœur des processus de décision pour défendre les intérêts des Français de l'Etranger.

* L'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)

Gérard Pélisson et Hélène Charvériat sont membres de l'AFE, personnalités qualifiées désignées par le Ministre des Affaires étrangères et européennes pour leur expertise en matière d'expatriation.

L'AFE est l'assemblée représentative des Français établis hors de France, porte-parole des Français de l'étranger et défenseur de leurs droits et intérêts. L'assemblée est l'interlocuteur du gouvernement et des postes diplomatiques et consulaires sur toutes les questions relatives à l'expatriation, en France, comme à l'étranger.

* Le Comité d'Entraide aux Français Rapatriés (CEFR)

Hélène Charvériat, Délégué Général de l'UFE, est Vice-Présidente du CEFR. Le Siège de l'UFE travaille en totale confiance avec l'équipe du CEFR.

Le CEFR a pour objectif d'insérer en métropole les Français installés à l'étranger venus ou revenus en France en raison de pertes de ressources et de biens consécutives à des événements politiques, sociaux, économiques de leur pays de résidence.

• **A l'étranger**

Les présidents de nos 170 représentations, présentes dans plus de 100 pays, participent aux différents comités consulaires en temps que représentants officiels de l'UFE, association reconnue d'utilité publique.

Localement, l'UFE sert donc de relais entre la communauté francophone du pays et le Consulat. Les comités consulaires à l'étranger sont les suivants :

- * La Commission Sécurité
- * Le Comité Consulaire pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CCPEEP)
- * La Commission Consulaire pour la Protection et l'Action Sociale (CCPAS)
- * La Commission Locale des Bourses Scolaires

Toute l'équipe de l'UFE Monde, Hélène, Charlotte, Margaret, Coralie, Benoît, Patricia, Agnès et Justine vous accueille avec plaisir dans ses bureaux lors de votre passage à Paris. N'hésitez pas !

Nous répondons aussi à vos questions par mail. [Ecrivez-nous !](#)

Une réponse à deux pas de chez vous : contactez votre [représentation locale !](#)



Union des Français de l'Étranger
25 rue de Ponthieu - 75008 Paris
T 33 1 53 25 15 50
F 33 1 53 25 10 14
E-mail : info@ufe.org
Visitez notre site web : www.ufe.org

L'équipe du Siège de l'UFE est à votre disposition et à celle de tous les membres de notre Association pour les renseigner et les conseiller dans leurs démarches.

Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter !

Téléchargez la Lettre de l'UFE sur notre site Internet

<http://www.ufe.org>

